



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

I CIO D'ETAT VERSAILLES / SAINT CYR L'ECOLE



Collège Blaise Pascal, Plaisir

Réunion du 25 janvier 2024 -18h00

Mme Le Barazer, Principale

M. Sayah, Principal Adjoint

Mme Delebecq, Directrice adjointe chargée de la segpa

Mme Gandon, CPE

M. Populaire, Psychologue de l'Education nationale

3 RDV

Réunion sur les procédures d'orientation : 25 JANVIER

FORUM du collège: 7 FEVRIER 2024

Réunion sur les procédures d'affectation avec présentations des lycées : 25 AVRIL 2024



MERCREDI 7 FEVRIER 2024



MERCREDI 7 FEVRIER 2024



LE COLLÈGE BLAISE PASCAL, VILLE DE PLAISIR, EST HEUREUX DE VOUS INVITER A SON PREMIER

FORUM DES MÉTIERS ET DE L'ORIENTATION

A DESTINATION DES 4E ET DES 3E



CONFÉRENCE

- Comment accompagner son enfant dans l'orientation ?
- Intervention de Mr Populaire, Psy-EN

DES STANDS

- Lycées professionnels et CFA
- Entreprises du bassin de Plaisir
- Mission Locale
- Maison des Ados
- CIO

HORAIRES : 14H À 17H
LIEU : COLLÈGE BLAISE PASCAL
AV. CHARLES DE GAULLE, PLAISIR

FORUM DES MÉTIERS ET DE L'ORIENTATION

PROGRAMME

14H

- Discours d'ouverture
- Visite libre

15H30 :

- Conférence de Mr Populaire, Psy-En : Comment accompagner votre enfant dans l'orientation ?

17H :

- Fin du forum

PARTENAIRES



Calendrier de l'orientation et de l'affectation

Février-Mars

Conseil de classe
du 2^e trimestre



**Vœux
provisoires:**

*Intentions
d'Orientation*

*À saisir sur
Services en
ligne
orientation*

Examen des
vœux par le
conseil de
classe :

Proposition
provisoire
d'Orientation

D
I
A
L
O
G
U
E

Avril- Mai

**Vœux
définitifs :**

*Choix
définitifs
d'Orientation*

*À saisir sur
Services en
ligne
orientation*

Vœux définitifs :
*Choix
d'établissements*

*À saisir sur
Services en
ligne
affectation*

Juin

Conseil de classe
du 3^e trimestre



Examen des
vœux par le
conseil de
classe :

Décision
d'Orientation:

- Soit 2^{nde} GT
- Soit 2^{nde} Pro
- Soit 1^{ère}
année de CAP

D
I
A
L
O
G
U
E

Résultat envoyé à la famille = NOTIFICATION

COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 3^e ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe de votre compte EduConnect ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

INTENTIONS D'ORIENTATION Du : 19/01/2024 Au : 05/03/2024

Conseil de classe du 2^e trimestre/1^{er} semestre : 11/03/2024

- 1 Avant le conseil de classe**
Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr
Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre intention d'orientation parmi les possibilités suivantes** : 2^{de} générale et technologique, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.
Vous pouvez saisir jusqu'à trois intentions d'orientation par ordre de préférence.
- 2 Après le conseil de classe**
Connectez-vous pour **consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception.**

CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION Du : 25/03/2024 Au : 30/05/2024

Conseil de classe du 3^e trimestre/2nd semestre : 03/06/2024

- 3 Avant le conseil de classe**
Connectez-vous à Scolarité Services pour **saisir votre choix d'orientation.**
Vous pouvez saisir jusqu'à trois choix en les classant par ordre de préférence.
En parallèle, dans Scolarité Services (service Affectation post-3^e), saisissez les demandes de formations et d'établissements dans lesquels vous souhaitez que votre enfant ait une place à la rentrée 2024.
- 4 Après le conseil de classe**
Connectez-vous pour **consulter la proposition du conseil de classe et donner votre réponse :**
D'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation. **Pas d'accord** : le dialogue continue, prenez vite contact avec le chef d'établissement.
Attention : la décision d'orientation définitive doit être compatible avec la formation demandée pour l'affectation.

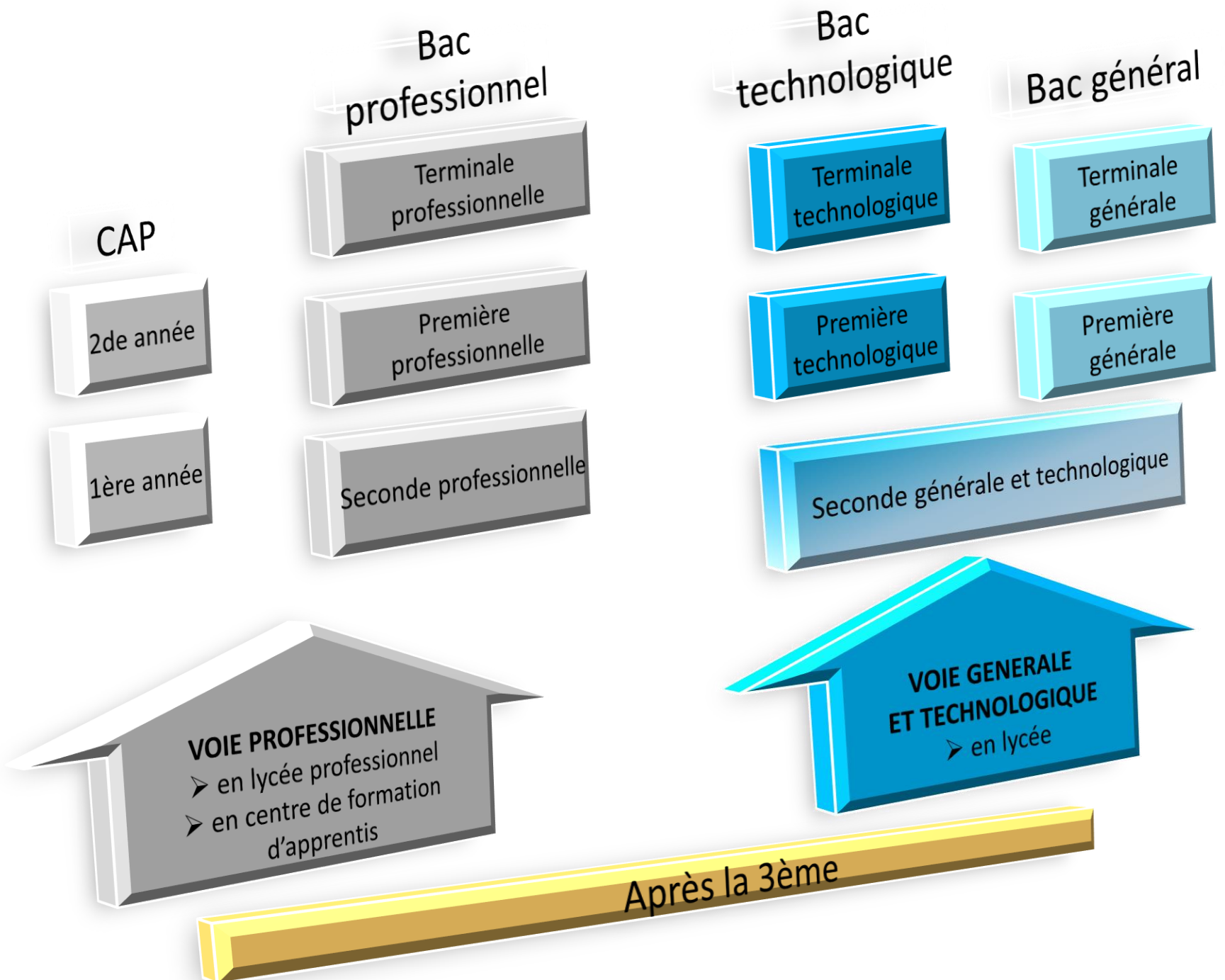
AFFECTATION ET INSCRIPTION

- 5 Fin juin**
Connectez-vous à Scolarité Services pour prendre connaissance de la notification d'affectation et inscrire votre enfant dans son futur établissement.

choisir

 LA VOIE PROFESSIONNELLE

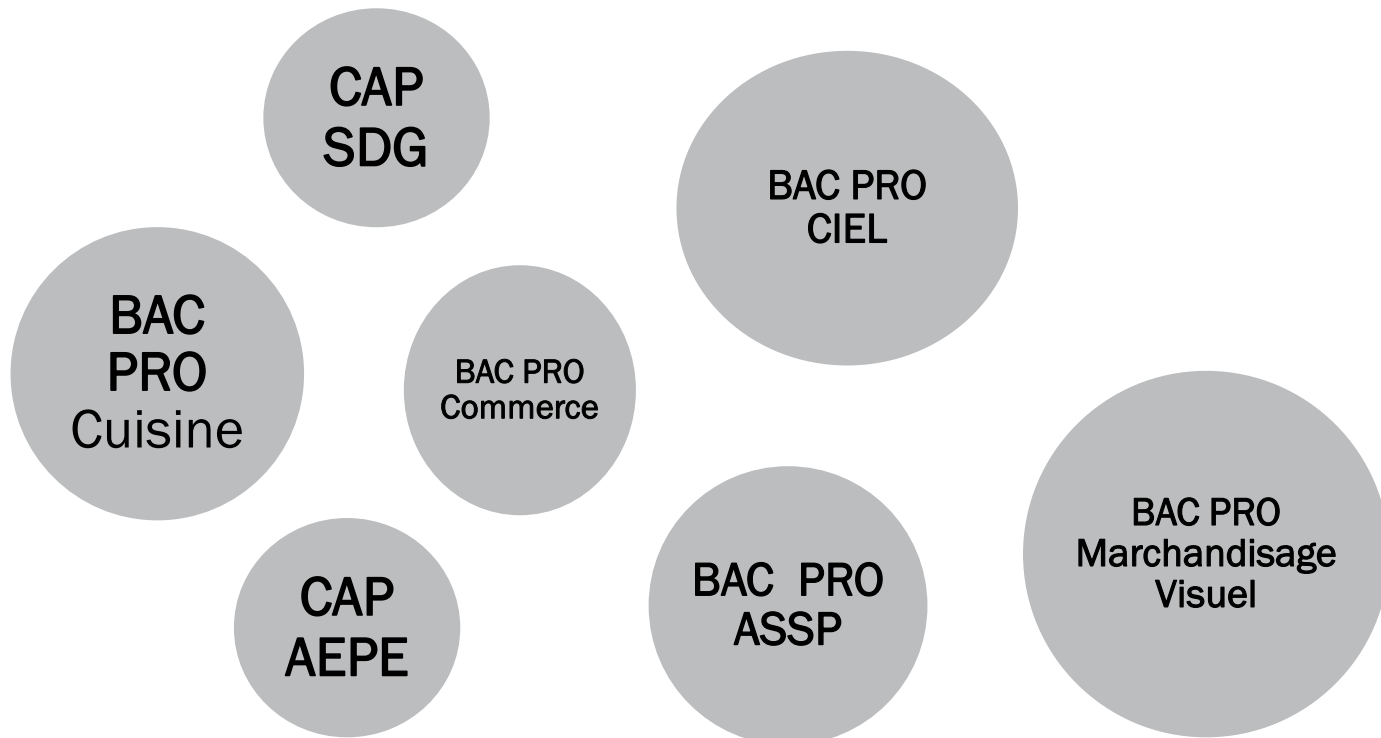
 LA VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE



VOIE PROFESSIONNELLE

(dans un Lycée d'Enseignement professionnel ou dans un Centre de formations pour apprentis (apprentissage))

Enseignements généraux et professionnels très concrets alternent avec des périodes de stages pour apprendre les techniques appliquées à un métier ou à un domaine professionnel



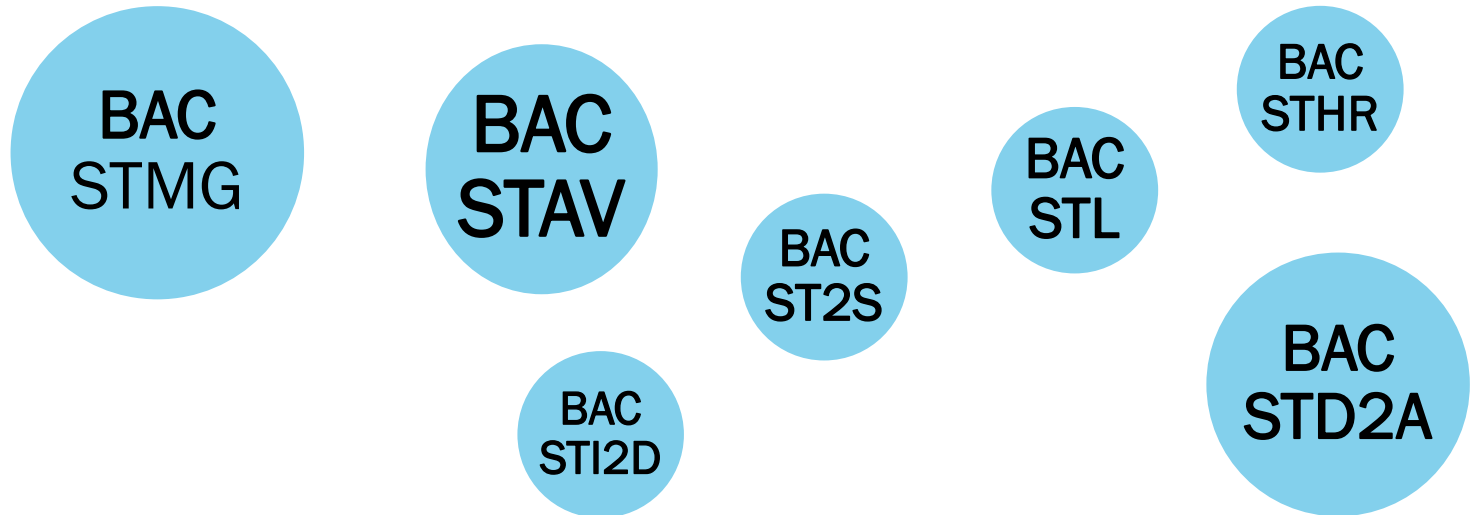
VOIE TECHNOLOGIQUE

(dans un Lycée d'Enseignement Général et Technologique)

Enseignements généraux et technologiques alternent avec étude et mise en pratique des applications concrètes (fabrication, études de dossiers, manipulations en laboratoire...).

Poursuite d'études vers BAC+2/+3... voire BAC+5

Débouchés professionnels nombreux et variés



VOIE GENERALE

(dans un Lycée d'Enseignement Général et Technologique)

De l'écrit et de la réflexion

Développe la culture générale et permet d'avoir des méthodes de travail en vue d'études longues et variées (BAC+5 et plus)



La voie professionnelle

Plus de 100 spécialités de bac professionnel et 200 spécialités de CAP réparties sur les domaines du bâtiment, des services, de l'industrie et de l'agriculture...



BATIMENT



SERVICES



INDUSTRIE



AGRICOLE



Le Bac Professionnel et le CAP

Le CAP *(Certificat d'aptitude professionnelle)*

Objectifs

- ▶ **CAP : se former à un métier précis** (coiffeur, ébéniste, peintre en bâtiment)
poursuite d'études possible pour les plus motivés avec un bon dossier

Contenu

- ▶ **60 %** d'enseignements professionnels
- ▶ **40 %** d'enseignements généraux
- ▶ **12 à 16 semaines** de stage en entreprise

Préparation

- ▶ en formation temps plein: Lycée professionnel
(attention : rare pour les 3^{èmes} générale)
- ▶ en alternance : CFA (trouver un employeur)

Le Bac Professionnel

Objectifs

Préparer un diplôme professionnel dans une famille de métiers
Mais permet aussi de poursuivre vers un BTS

Contenu

- ▶ **60 %** d'enseignements professionnels liés à la spécialité du bac pro
- ▶ **40 %** d'enseignements généraux
- ▶ **22 semaines** de stage en entreprise sur les 3 ans

Préparation

- ▶ en formation temps plein : Lycée professionnel
- ▶ en alternance : CFA (trouver un employeur)

Diplômes

au cours de la formation, possibilité d'obtenir un CAP en tant que certification intermédiaire
puis examen du bac pro à la fin des 3 ans

BACCALURÉAT PROFESSIONNEL : FACILITER L'ACCÈS AU MONDE PROFESSIONNEL ET À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



L'affectation dans la voie professionnelle

L'affectation en lycée professionnel se fait selon :

- Les résultats scolaires (« coefficientés » selon la formation demandée)
- l'ordre des vœux: faire « **un vœu de cœur** » en 1^{er} vœu: choisir une formation plutôt qu'un établissement
- Des bonus de points peuvent être accordés pour certaines formations (**Procédure PASSPRO**)

L'affectation dans la voie professionnelle

L'affectation est académique et informatisée

Le logiciel classe les élèves en fonction des moyennes annuelles des 7 disciplines, qu'il multiplie par un coefficient compris entre 2 et 8:

Libellé de la formation d'accueil	FRANCAIS	MATHEMATIQUES	HISTOIRE-GEO	LANGUES VIVANTES	EPS	ARTS	SCIENCES-TECHNO-DP
2NDPRO MET. DE L'AERONAUTIQUE 2NDE COMM. (FM)	4	6	3	4	3	2	8
2NDPRO MET. DE L'ALIMENTAT. 2NDE COMMUNE (FM)	4	6	3	3	3	3	8
2NDPRO MET. RELATION CLIENT 2NDE COMMUNE (FM)	6	5	4	5	3	3	4
2NDPRE MET. RELATION CLIENT 2NDE COMMUNE (Classe EURO FM)	6	5	4	5	3	3	4
2NDPRO MET.AGENC.MENUIS.AMEUB.2NDE COMM. (FM)	4	6	4	2	4	3	7
2NDPRO MET.BEAUTE&BIEN-ETRE 2NDE COMMUNE (FM)	5	4	3	3	4	4	7
2NDPRO MET.CON.DUR.BAT.&TRA.PUB.2NDE COM (FM)	5	6	3	4	3	2	7
2NDPRE MET.CON.DUR.BAT.&TRA.PUB.2NDE COM (Classe EURO FM)	5	6	3	4	3	2	7
2NDPRO MET.ETUD.MODELIS.NUMER.2NDE COMM. (FM)	4	6	4	2	4	3	7
2NDPRO MET.GEST.ADM.,TRA.&LOG.2NDE COMM. (FM)	6	5	4	5	3	3	4
2NDPRE MET.GEST.ADM.,TRA.&LOG.2NDE COMM. (Classe EURO FM)	6	5	4	5	3	3	4
2NDPRO MET.HOTEL.-RESTAUR. 2NDE COMMUNE (FM)	5	4	3	3	4	4	7
2NDPRE MET.HOTEL.-RESTAUR. 2NDE COMMUNE	5	4	3	3	4	4	7



Un entretien pour l'affectation dans certains Bac Pro et CAP

Ces rencontres et échanges avec les équipes pédagogiques pourront s'organiser sous différentes formes : rendez-vous dématérialisés, ateliers d'information collectifs ou individuels...

- ❖ **Métiers l'hôtellerie et de la restauration (cuisine, service en hôtel-restaurant)**
 - ❖ **Métiers de l'alimentation (pâtisserie, boulangerie)**
 - ❖ **Métiers des industries graphiques et de la communication visuelle**
 - ❖ **Métiers de la conduite routière**
 - ❖ **Métiers de l'aéronautique**
 - ❖ **Métiers de la prévention et de la sécurité**
- ❖ **Métiers d'art (ébénisterie, tapisserie, métiers de la mode, du cuir, signalétique et décors graphiques et merchandising visuel)**
 - ❖ **Métiers de la maintenance des véhicules (option motocycles)**

**Un avis est donné : De très favorable à réservé,
cet avis se matérialise par des points de bonus pour l'affectation**

Inscription aux entretiens : début février à mi avril

Entretiens : début février à mi mai

La 2^{nde} générale et technologique

Les attendus de la classe de seconde

Pour réussir en 2e GT, il faut :

S'intéresser à l'enseignement général et aimer le raisonnement abstrait, avoir des qualités d'expression et de synthèse

Avoir des acquis suffisants en fin de 3e dans les matières présentes en 2^e

Etre capable de travailler régulièrement chaque soir

Savoir organiser son travail en toute autonomie

HORAIRES DE LA CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE



ENSEIGNEMENTS COMMUNS

français

4h

histoire -
géographie

3h

langue vivante A
et langue vivante B¹

5h 30

sciences économiques
et sociales

1 h 30

mathématiques

4h

physique - chimie

3h

sciences de la vie
et de la Terre

1 h 30

éducation physique
et sportive

2h

enseignement
moral et civique

18h/an

sciences numériques
et technologie

1 h 30

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL MAXIMUM AU CHOIX

arts	3 h
au choix parmi arts plastiques, cinéma - audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre	
arts du cirque	6 h
écologie - agronomie - territoires - développement durable²	3 h
éducation physique et sportive	3 h
langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec³	3 h
langue vivante C¹	3 h

UN ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE MAXIMUM AU CHOIX

atelier artistique	72 h / an
biotechnologies	1 h 30
création et culture - design	6 h
création et innovation technologiques	1 h 30
hippologie et équitation ou autres pratiques sportives²	3 h
management et gestion	1 h 30
pratiques professionnelles²	3 h
pratiques sociales et culturelles²	3 h
santé et social	1 h 30
sciences de l'ingénieur	1 h 30
sciences et laboratoire	1 h 30

(1) La langue vivante B ou C peut être étrangère ou régionale

(2) Enseignements assurés uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole

(3) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs

La Procédure PassCCD



**Pour suivre l'enseignement optionnel « Création et culture design » 6h
des Lycées Jean Pierre Vernant de Sèvres et Le Corbusier de Poissy**

Création et culture design est un enseignement d'exploration de 2nde qui permet, à raison de 6h par semaine, d'explorer les démarches propres à la conception en design et en métiers d'art. Les élèves réalisent des maquettes et des objets graphiques, volumiques, plastiques. Ils expérimentent divers matériaux et techniques et s'entraînent à communiquer un message en utilisant l'image, les objets et l'ensemble des médias.

pour intégrer ensuite la filière technologique STD2A en 1ère

Un avis est donné : De très favorable à réservé. Cet avis se matérialise par des points de bonus pour l'affectation

Inscription aux entretiens :

Entretiens :

Commission PassCCD :

La Procédure PassSTL

Pour suivre l'enseignement optionnel « Biotechnologies » 1h30

Du lycée Viollet le Duc à Villiers Saint Frédéric

Les élèves qui auront été affectés en 2^{de} GT option biotechnologies pour l'année scolaire 2024-2025 grâce au PassSTL et souhaitant poursuivre en 1^{ère} STL pour l'année 2025-2026 se verront attribuer un bonus valorisant la continuité de leur projet.

Un avis est donné : De très favorable à réservé. Cet avis se matérialise par des points de bonus pour l'affectation

Inscription aux entretiens : début février à mi avril

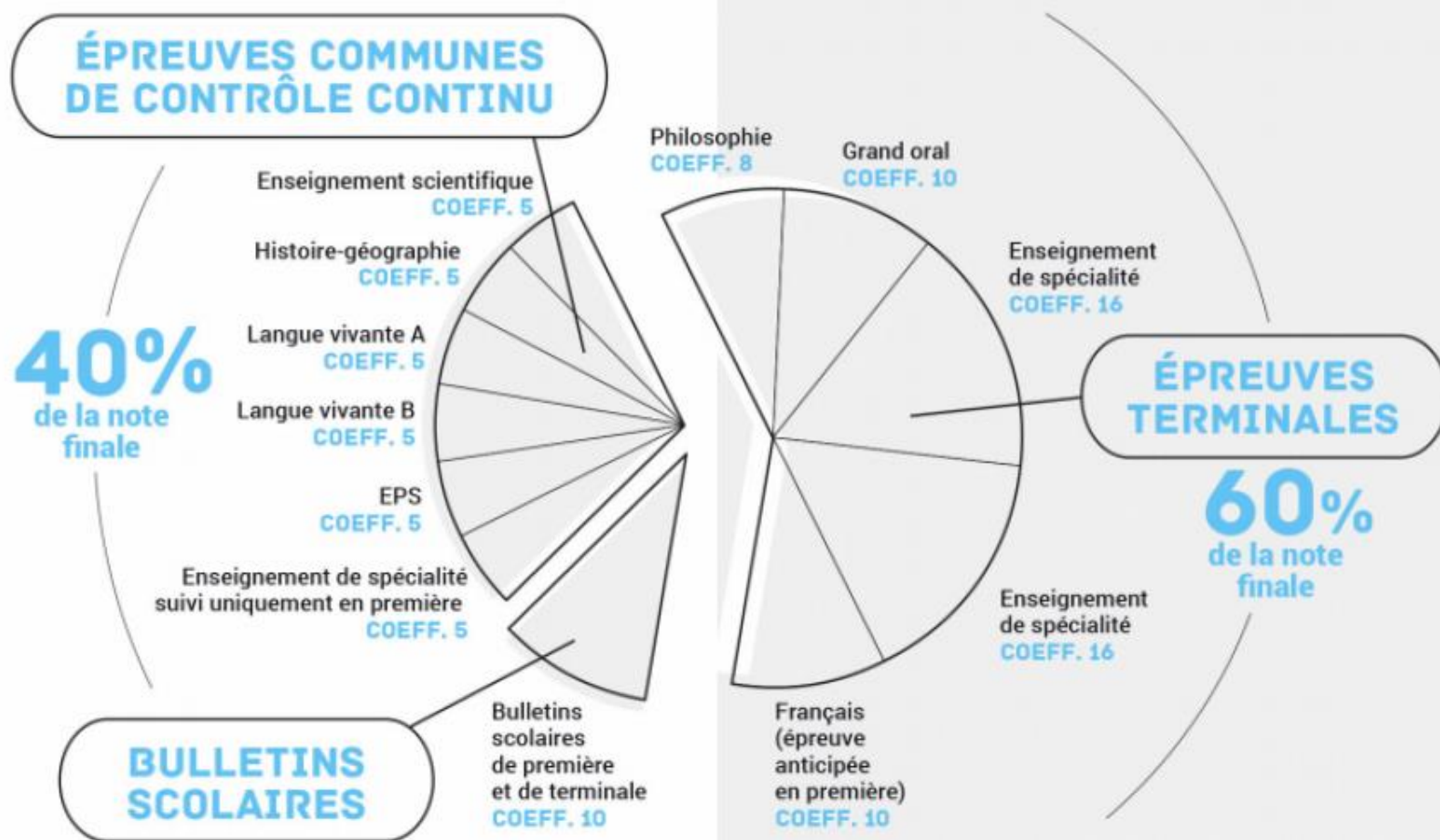
Entretiens : début février à mi mai

Après la seconde GT : 1^{ère} générale ou 1^{ère} technologique ?

À la fin de l'année de seconde, chaque élève s'oriente, après avis du conseil de classe :

- Vers un des baccalauréats de la voie **technologique**,
ou
- Vers la **voie générale**, auquel cas il choisit ses **enseignements de spécialité** pour la classe de première.

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



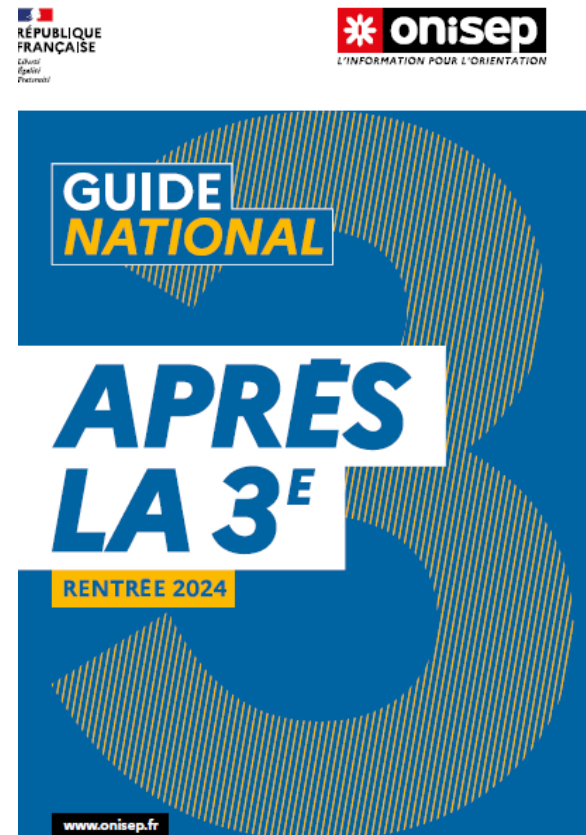
ATTENTION !

- Pour les demandes en lycées privés ou en CFA, la famille doit s'adresser à l'établissement, dès maintenant si ce n'est pas encore fait
- Ne pas partir en vacances avant d'avoir validé l'inscription auprès du lycée : fin juin à début juillet

Les ressources

- La principale et La principale adjointe
- Le/La professeur-e principal-e
- Le psychologue de l'éducation nationale
- Votre CIO à Saint-Cyr l'Ecole

[Téléchargez](#)
[le Guide National](#)
[sur www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)



LES JOURNEES PORTES OUVERTES

TOUTES LES DATES SUR NEO ET LE SITE DU COLLEGE

Lycée de l'hôtellerie et du tourisme de Guyancourt	3 FEVRIER de 9h30 à 16h
Lycée Adrienne Bolland de Poissy	3 FEVRIER de 9h à 15h00
Lycée Professionnel Jean Moulin du Chesnay	2 MARS de 9h à 12h30
Lycée Professionnel Jacques Prévert de Versailles	2 MARS de 9h à 12h
Lycée Professionnel Jean Perrin de Saint-Cyr L'Ecole	23 Mars de 9h à 12h
Lycée Mansart de Saint-Cyr L'Ecole	23 Mars de 9h à 12h30
Lycée Henri Matisse de Trappes	23 Mars de 9h à 12h
Lycée Professionnel Jules Ferry de Versailles	23 MARS de 9h à 12h30
Lycée Jean Vilar de Plaisir	23 Mars de 9h à 12h
Lycée Viollet le Duc à Villiers Saint Frédéric	23 MARS de 9h à 13h
Lycée Sonia Delaunay de Villepreux	29 MARS de 17h à 20h



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

**Les 4 étapes à suivre en ligne pour demander
une voie d'orientation après la 3^e**

M.POPULAIRE B.
Psychologue
Education Nationale

Permanences
Au collège
Le mardi après-midi
et le jeudi

Au CIO
Un vendredi sur 2

Quelques samedis matin et pendant les congés
scolaires